

*Séance du 2 mars 2023*

**Date de la convocation**  
24 février 2023

**L'an** deux mil vingt trois  
**et le** deux mars  
à 18 heures 00, **le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

		<b>Conseiller</b>	<b>Statut</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Conseillers Municipaux :</b>	10	CABROL Christophe	Présent	
<b>En exercice :</b>	10	CALVET Olivier	Absent	
<b>Présents :</b>	8	COINDRE Catherine	Présente	
		GARDIENNET Julien	Présent	
		MARCOUÏRE Brice	Présent	
		MIRALLES René	Présent	
		PEYRAS Frédéric	Présent	
		SCHULZ Barbara	Présente	
		SUWALA Fabienne	Excusée	COINDRE Catherine
<b>Secrétaire(s) de séance :</b>		CABROL Christophe		

### ORDRE DU JOUR

- Délibérations**
- Compte administratif 2022
  - Campagne 8000 arbres 2023
  - Tarification Parking et Gîtes pour 2023

- Décisions**
- Demandes de subventions
  - Travaux de rejointoyage de la rue des Martyrs
  - Barrière du Brian

- Information**
- Déménagement de l'agence postale et de l'office du tourisme
  - Aire de lavage
  - Convention de partenariat pour la stérilisation des chats

- Questions diverses**
- *Aucune question diverse à l'ordre du jour*

## I. Approbation du PV de la séance précédente

Le pv de la séance du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

## II. Délibérations

- **Compte administratif 2022** : approuvé à l'unanimité
- **Campagne "8000 arbres" 2023** : approuvé à l'unanimité
- **Tarifification Parking et Gîtes 2023** : après une discussion animée, Barbara Schulz fera une proposition de synthèse pour le prochain conseil.

## III. Décisions

### 1. Demandes de subvention

Le conseil marque son accord pour les demandes suivantes :

- Les pêcheurs quarantais : 250 €
- Les sapeurs pompiers : 250 €
- L'association des chasseurs : 500 € (la subvention 2022 de 500 € doit encore être versée)
- Fnath : 50 €
- Racing team scooter : 50 €
- Les associations "La halte des photographes voyageurs" et "Menerbes" ont sollicité une subvention et doivent faire parvenir leur demande par écrit, pour décision.

### 2. Travaux de rejointoyage de la rue des Martyrs

Le devis de travaux s'élève à 6 858 €. Les travaux débuteront le 20 mars.

Accepté à l'unanimité.

### 3. Barrière du Brian

Après discussion, afin de ne pas empêcher l'accès des citoyens du village, pas de placement de barrière mais des panneaux dissuasifs afin de limiter une présence intempestive.

## IV. Information

### ***1. Déménagement de l'agence postale et de l'office du tourisme***

Le processus avance bien. Le déménagement de l'agence postale est prévu fin avril. Il est prévu de placer des caméras de sécurisation et la Brinks exige de pouvoir passer par la porte de côté afin de réduire la distance « à découvert ». La poste dispose d'un budget pour financer les travaux.

Le déménagement de l'office de tourisme est prévu début juin. Des travaux d'adaptation, d'accessibilité et d'organisation des espaces rangement sont prévus.

### ***2. Aire de lavage***

L'appel d'offre a été publié fin décembre et la CAO s'est réunie le 16/02. Après renégociation des offres, la répartition des lots s'effectue comme suit :

<b>Lots</b>	<b>Coût HT</b>	<b>Coût TTC</b>
LOT 1(GRC VRD) :	285 327 €	342 392 €
LOT 2 (équipement):	71 498 €	85 798 €
LOT 3 (clôture) :	en attente	
LOT 4 (gros œuvre) :	129 761 €	155 713 €
LOT 5 (charpente) :	38 119 €	45 743 €
LOT 6 (électricité) :	15 560 €	16 672 €
<b>TOTAL</b>	<b>540 266 €</b>	<b>648 319 €</b>

Suite à la longueur de la procédure et l'inflation des prix du secteur de la construction, un débat s'engage sur le coût de l'opération. Celui-ci sera intégré dans la discussion du budget.

### ***3. Convention de partenariat stérilisation des chats***

Une convention de partenariat va être conclue avec la SPA.

## V. Questions diverses

*Aucune question diverse n'a été traitée lors de cette séance du Conseil Municipal*